

La repentance présentation

Problématique : 5 questions

Comment **demander pardon pour des actes commis dans un autre temps ?**

1) pourquoi l'église se repent des croisades ou l'inquisition ? N'est-ce pas absurde ?
Pourtant quand une communauté fait l'inventaire de son passé il semble juste si elle se félicite de ses hauts faits qu'elle prenne en compte aussi les actions basses :
Ce n'est pas parce qu'elles font tache dans sa mémoire identitaire qu'il faut nier leur présence.

2) Devant les crimes du passé on rencontre deux attitudes opposées

- 1) ceux qui disent que demander pardon met en question les fondements de la communauté. Ils se réfugient dans la bonne conscience en s'aveuglant sur les malheurs des victimes et des vaincus, trouvant des excuses comme ne pas juger une autre époque qui avait d'autres mœurs.
- 2) ceux qui s'adonnent à une auto-accusation ostentatoire et sans vergogne en sacrifiant tout motif de fierté. Souvent même ils se retournent agressivement contre ceux qui ne les suivent pas dans leur auto-flagellation ; c'est le propre de l'hypermoralisme arrogant¹

Quelle serait alors la juste distance ?

3) **question concerne le rapport de l'individu et du collectif**

On parle de responsabilité collective mais c'est une métaphore. la morale repose sur la responsabilité individuelle. En quoi chacun peut-il individuellement se sentir concerné ? On peut toujours refuser de se sentir partie prenante pourtant il ne faut pas oublier que les consciences communiquent entre elles jusqu'à **former une âme commune**

C'est la thèse de K Jaspers sur « la culpabilité allemande. »

Un peuple peut essayer de voir clair en lui-même en réfléchissant à son histoire, et c'est semble-t-il un effort tout différent de celui qui cherche à voir clair en lui seul. Pourtant le premier ne peut s'accomplir qu'à travers le second. Ce qui s'accomplit entre individus dans la communication, lorsque celle-ci est authentique, peut multiplier la prise de conscience chez un grand nombre de gens et prendre alors la portée d'une prise de Cs d'un peuple²

4) **question porte sur le degré de responsabilité de chacun**

Faut-il suivre la formule de Sartre, sortie de son contexte³ « aussi profondément responsable de la guerre que si je l'avais moi-même déclarée » Si tout le monde est également responsable de tout, personne ne l'est vraiment de rien. On tombe dans l'irresponsabilité de l'anonyme.

Pourtant on ne peut mettre de côté une forme de **complicité** liée à la masse des actes individuels petits ou grands qui ont contribué par leur acquiescement tacite ou exprès à la culpabilité des membres et des dirigeants de la communauté

La réflexion de G Deleuze sur **la honte d'être un homme** est éclairante

Il part de la formule de Primo Levi à son retour des camps d'extermination :

Quand j'ai été libéré, ce qui dominait, c'était la honte d'être un homme.

¹ Correspond à la mégalomanie de la perfection

² K Jaspers La culpabilité allemande p 106

³ Ainsi, totalement libre, indiscernable de la période dont j'ai choisi d'être le sens, aussi profondément responsable de la guerre que si je l'avais moi-même déclarée, ne pouvant rien vivre sans l'intégrer à ma situation, m'y engager tout entier et la marquer de mon sceau, je dois être sans remords ni regrets comme je suis sans excuse, car, dès l'instant de mon surgissement à l'être, je porte le poids du monde à moi tout seul, sans que rien ni personne ne puisse l'alléger". Sartre, *L'Être et le Néant*, 1943, IV^e partie, chap. I, 1943, Éd. Gallimard

C'est une phrase à la fois très splendide, très belle, et puis ce n'est pas de l'abstrait. commente le philosophe C'est très concret, la honte d'être un homme. Mais ça ne veut pas dire nous sommes tous des assassins. Ça ne veut pas dire nous sommes tous coupables. Il dit : ça ne veut pas dire que les bourreaux et les victimes sont les mêmes. On ne nous fera pas croire ça. La honte d'être un homme, ça ne veut pas dire : on est tous pareils, on est tous compromis, etc. Mais ça veut dire ça veut dire à la fois : comment est-ce que des hommes ont pu faire ça ? Des hommes, c'est-à-dire d'autres que moi. Et deuxièmement, comment, moi, est-ce que j'ai quand même pactisé ? Je ne suis pas devenu un bourreau, mais j'ai quand même pactisé assez pour survivre. Et puis une certaine honte, précisément, d'avoir survécu à la place de certains amis qui n'ont pas survécu.

Mais quand je parle de la honte d'être un homme, ce n'est pas seulement au sens grandiose de Primo Lévi. Chacun de nous, dans notre vie quotidienne, il y a des événements minuscules qui nous inspirent la honte d'être un homme. On assiste à une scène où quelqu'un est un peu trop vulgaire, on ne va pas faire une scène, on est gêné, on est gêné pour lui, on est gêné pour soi puisqu'on a l'air de le supporter. Et là aussi, on passe une espèce de compromis. Et si on protestait en disant « mais c'est ignoble ce que tu dis ! » ? On aurait l'air de faire un drame... On est piégé, on éprouve alors, ça ne se compare pas avec Auschwitz, mais même là, à ce niveau minuscule, il y a une petite honte d'être un homme. » Abécédaire de Gilles Deleuze, avec Claire Parnet, Editions Montparnasse, 2004

5) Maintenant si on se place du côté de celui qui pardonne : **Qui peut pardonner ?**

Ce ne sont pas les victimes car la plupart du temps elles ne sont plus là. Alors leurs descendants ? Mais dans quelle mesure. ? Ici encore il faut réaffirmer qu'il n'existe pas une conscience collective pour pardonner mais une somme de consciences individuelles.

Que peut signifier alors la demande de pardon d'un chef d'état ?

Que signifie le geste symbolique de W Brandt s'agenouillant au nom du peuple allemand devant le mémorial des juifs à Varsovie ? W Brand demande pardon de l'action nazie alors qu'il a été lui-même un opposant au nazisme . C'est peut-être ce qui lui donne l'autorité pour le faire.

On pensera que c'est un **geste de thérapie politique** qui a une dimension théâtrale.

Le chancelier au nom de l'état allemand veut agir sur la mémoire collective : il faut en finir avec le ressassement et les vieilles haines. Son propos serait : purgeons la mémoire faisons le deuil des blessures du passé, ouvrons une nouvelle période. Le peuple allemand fait amende honorable en prenant en considérations la mémoire des victimes.

Son objectif est de constituer **une mémoire apaisée** pour avoir de meilleures relations et permettre qu'une telle chose ne se reproduise pas

La purification (de l'âme) est aussi une condition de notre liberté politique. Car seule la conscience de la culpabilité éveille la conscience de la solidarité et de la responsabilité de tous, sans laquelle il n'y a pas de liberté Jaspers la culpabilité allemande.

Il s'agit toujours de retrouver pour aujourd'hui une mémoire partagée qui ouvre le chemin de la plus grande liberté.⁴

⁴ Cf M Weber qui dénonce ceux qui se flagellent après la Ière guerre mondiale « ils feraient mieux d'adopter une attitude virile et digne en disant à l'ennemi : « nous avons perdu la guerre et vous l'avez gagnée. Oublions le passé et discutons maintenant des conséquences qu'il faut tirer de la situation nouvelle (..) en considérant la responsabilité devant l'avenir qui pèse en premier lieu sur le vainqueur

I Le geste de Benoit XVI

4 remarques

1 le rapport à JP Paul II

Le pape reprend la tradition inaugurée par Jean Paul II, qui a demandé pardon pour les juifs et les indiens d'Amérique. Il s'en différencie en insistant sur les fautes présentes (cf la pédophilie). À l'époque il avait émis des réserves sur une repentance qui ne concerne que l'église passée.

Je pense qu'il a conscience de l'intemporalité du message de l'église mais aussi des limites de son témoignage historique –la dimension présente souillée.

2 sens religieux de la démarche

Son geste se situe dans la tradition de saint Augustin reprise par les protestants de la confession publique des péchés .

Confesser ses fautes c'est prendre ostensiblement conscience de son état de pécheur. C'est montrer son désir de conversion.

La Repentance = *metanoia* Ce changement d'esprit accompagné de regret a pour objectif d'ouvrir sur un changement de conduite.

Nous sommes enclins au mal : reconnaissons nos fautes, ouvrons-nous à la grâce de Dieu qui permet de produire les fruits de la justice et de l'innocence.

3 intérêt

D'un point de vue psychologique la reconnaissance de l'état de pécheur oblige à cesser narcissiquement de s'enorgueillir de ses bonnes œuvres mais surtout de se torturer par la culpabilité (cf « tes péchés te sont remis ») . Il n'y a pas de dette à payer cf le symbole de l'enfant prodigue⁵.

Remis à sa place l'église peut repartir à neuf , délié du poids destructeur du passé, en commençant certes par réparer le mal fait.

Ici on peut se poser la question sur la pression du contexte par ex le rôle des medias.

Mais il reste toujours la réponse *l'arbre se reconnaît à ses fruits*. Attendons pour voir

4 un pape allemand

A la fin du texte il est fait allusion à la culpabilité allemande qui aurait nourri la pensée du pape:

Il est évident que Benoit ne peut ignorer le livre de Jaspers sur la culpabilité allemande, qu'il a dû méditer

« Et tout allemand qui comprend le sens des choses, faisant sur le plan métaphysique l'expérience d'une telle catastrophe, sent se transformer la conscience qu'il avait de l'être et celle qu'il avait de lui-même.. Ce qui en résulte devra constituer le fondement essentiel de ce qui sera désormais l'âme allemande ». P83

II le refus de la repentance pour la France

a) Selon Nicolas Sarkozy la repentance n'est pas au service de la grandeur de la France

5 arguments

- 1) pas pertinent : on n'est pas responsable des fautes commises par les parents.
- 2) anachronique on n'a pas la même sensibilité à la violence.

⁵ La parabole de l'enfant prodigue illustre : rejet du père en demandant son héritage anticipé. Sa condition devenue misérable : « j'irai vers mon père et je lui dirai : mon père j'ai péché contre le ciel et contre toi, je ne suis plus digne d'être appelé ton fils ; Le père l'interrompt, l'appelle fils et fête son retour « le sentiment de culpabilité va dans le sens de la dette à payer alors que l'Évangile annonce qu'elle n'est plus à payer . Telle est la libération » Antoine Vergote

3) on n'a pas le droit de dévaloriser la France en la mettant en accusation.

Sous jacent dans notre contexte de compétition internationale, si on veut réussir ; on n'a pas le droit de douter. Ce serait ajouter une pierre à la décadence de notre pays. Ce serait se comporter en mauvais français.

4) Le bilan colonial de la France est positif. Notre pays n'a pas à avoir honte de son passé colonialiste :

-Elle ne peut tomber sous l'accusation propre à la sensibilité contemporaine des crimes contre l'humanité et de génocide

-Sous jacent une comparaison avec le nazisme ; la tentative de colonisation nazie a pris une autre dimension dans l'horreur.

-Au final notre tutelle a permis la grandeur des peuples colonisés par son assistance ;. Au fond ceux ci ont tué le père comme disent les psys pour voguer de leurs propres ailes, c'est un mauvais moment à passer mais cela n'oblitére pas tout le reste.

5) Maintenant que les peuples ont conquis leur indépendance, ce ne sont plus des mineurs dont on demeure responsable. Ce n'est pas juste d'attribuer leurs errements, leur manque de démocratie à l'ancienne puissance de tutelle qu'ils ont rejetée.

Le passé n'explique pas tout Les nouveaux états ont un travail à faire sur eux-mêmes. Ils doivent se prendre en charge.

On pourra toujours faire l'objection que pour tenir ce discours notre président se base sur une histoire arrangée Ne pas oublier que si les deux conflits avec l'Allemagne a fait 70 millions de morts , les guerres de décolonisations c'est 130 millions⁶

b) La repentance source de division remarque préalable pour comprendre l'enjeu

On vit sur un territoire commun, à ce niveau nos perceptions sont communes mais la **conscience de l'identité nationale** c'est autre chose. Elle renvoie à une représentation culturelle qui repose sur des ancêtres, une histoire, des héros valorisés qui sont différents selon les communautés. En fait on se sert de l'autorité des anciens pour justifier une action présente.

Par ex au moment de la RF le Tiers État a fait appel à des origines gauloises qu'il opposa aux origines franques de la noblesse réputées étrangères cf le parti de l'étranger à éradiquer .

On voit que la dimension **ad hoc** , comme disent les épistémologues ,de cette mémoire sert à stigmatiser ses adversaires.

L'effet pervers de la repentance

On peut soupçonner cette démarche derrière la repentance politique. C'est généreusement pour rassembler que Chirac et Jospin se sont adonnés à de tels exercices, mais c'est l'effet inverse qui s'est produit. Les actions de Chirac, Jospin se retournent contre leur intention à cause du contexte

En effet :

- **la juridiciarisation** de la mémoire qui prescrit quelle mémoire transmettre à nos enfants et comment la transmettre obéit à la bonne intention de la repentance est loin d'avoir fait l'unanimité :

les -loi Gayssot 13 juillet 1990 qui qualifie de délit le fait de nier les crimes contre l'humanité définis par le tribunal de Nuremberg ,

- loi du 29 janvier 2001 pour qualifier de génocide le massacre arménien de 1915,

- loi Taubira 21 mai 2001 qui définit la traite négrière comme crime contre l'humanité, ont commencé par révolter les historiens qui veulent conserver leur liberté contre cette histoire officielle⁷.

⁶ Volker Berghahan, Pietro Causarano

-De plus l'affirmation **du rôle positif de la colonisation** imposée aux livres d'histoire a mis le feu aux poudres. Cela a favorisé le **déchirement de la fracture nationale** : ceux qui se pensent victimes de la France s'opposent aux bons français L'effet politique de la repentance n'est pas la réconciliation mais cette fracture identitaire qui a poussé sur le terreau de la fracture sociale a contribué à enflammer la banlieue⁸.

D'autres arguments sont ajoutés :

1) la repentance est une demande de pardon , qui s'inscrit dans le contexte de crime contre l'humanité imprescriptible⁹ donc le mea culpa présume que la France a commis de tels crime

2) la repentance favorise les réactions communautaristes, « mite » le tissu français par des phénomènes de *clivage* comme disent les psys ; je suis dans le groupe des bons ; les autres sont en dehors, je peux les rejeter voire les détruire puisqu'il incarne le mal dont mon groupe a su se débarrasser.

3) la peur des tensions quand on cherche à éviter la confrontation avec ceux qui rejettent la valeur de notre pays produit une image négative de soi par intériorisation , introjection de leur jugement .

4) non sens d'un jugement rétroactif sur le passé : chaque époque se caractérise par des antagonismes dont les forces en présence n'existent plus : on ne peut réclamer aux italiens d'aujourd'hui de demander pardon, parce qu'ils sont héritiers des romains, d'avoir envahi la Gaule. (Ne pas oublier qu'on nous a seriné que nos ancêtres étaient les gaulois mais c'est de l'histoire arrangée .)

5) Enfin c'est notre pays qui a formé les élites de la décolonisation ; D'une certaine façon elle est notre ouvrage dont on peut être fier

III Le débat nécessaire sur l'élargissement de la mémoire

a) le rejet de l'argument du politiquement correct

Contrairement au discours ambiant « le politiquement correct » n'est pas du côté de ceux qui veulent élargir la mémoire sur la colonisation, cherchant à établir une **histoire partagée** Cette pression est plutôt du côté de ceux qui dénoncent la repentance en mélangeant toutes les demandes dont certaines sont irréalistes.

En effet il ne faut pas faire l'amalgame entre la reconnaissance de notre héritage et la demande par exemple de réparations

« Comment penser sérieusement que l'on peut « réparer » les dommages causés par la traite négrière à partir du XV » Henri Rousso

Pb de la conférence de Durban 2001 (Haïti demandait 100 millions de francs or au profit des descendants d'esclave des moulins à sucre).

Élargir la mémoire ne justifie pas le chantage :Cf la SNCF qui doit reconnaître sa responsabilité dans le transport de 76 000 juifs pour pouvoir participer à un appel d'offre pour une liaison en Tampa et Orlando en Floride ¹⁰

⁷ Ne pas oublier le souci de l'état totalitaire de réécrire l'histoire « qui commande au présent commande au passé » Orwell 1984 Le héros travaille au ministère de la vérité qui a pour fonction de réécrire les journaux

⁸ « Pour eux ce qui compte c'est que la ségrégation et la domination les amènent à se considérer comme dominés ; Mieux vaudrait-il alors être au Maghreb, plus pauvre et moins éduqués mais égaux à tous les autres ? Robine des ghettos dans la nation » Hérodote n°130 p199

⁹ En fait le crime contre l'humanité concerne des individus responsables non leur descendants

¹⁰ Le monde 12 nov 2006

La question est : où se trouve la vraie valeur de la France, patrie des droits de l'homme ? Le texte rappelle que le débat sur l'honneur de la France n'est pas nouveau.

Déjà Clemenceau condamnait la colonisation au nom des droits de l'homme cf la longue citation de son intervention¹¹

b) Pourquoi est-il important de **reconnaître la mémoire des victimes** ou celle des vaincus ?

Le pb de la reconnaissance de dignité. Ne pas oublier qu'un affrontement généralement ne va pas sans un mépris de l'adversaire : « le boche, le bougnoul le raton . » Cela laisse des traces.

1) L'amnésie a un effet désastreux sur les victimes et leurs enfants qui ne peuvent faire le travail de mémoire pour refermer les blessures .

En effet à l'expression "devoir de mémoire" il faut préférer les termes "travail de mémoire" qui visent à installer une réflexion lucide, une réflexion qui dure au-delà de l'événement, qui dépasse l'émotion, ou plutôt l'intègre à une compréhension exacte des causes et des effets pour le situer dans le passé . La prise de conscience liée à la connaissance historique objective évite le retour du refoulé. Le retour du refoulé est un passé qui ne passe pas.

Pour faire le deuil besoin on a besoin de mettre en commun les événements traumatiques pour les situer ensemble dans le passé. *Nous humanisons ce qui se passe en nous en parlant et, dans ce parler, nous apprenons à être humain*¹²

2) Derrière le refus de la repentance se cache souvent l'arrogance de la bonne conscience capitaliste qui continue de mépriser les êtres qu'elle exploite

c) Le petit extrait sur le **manque d'équité dans les mémoires**

Aujourd'hui on reconnaît le mal qui a été fait aux juifs et aux arméniens mais pas aux arabes et aux noirs¹³

Ce qui suppose un mépris ou une peur par ex la peur des musulmans qui se développe aujourd'hui en Europe

Sans entrer dans le débat de la concurrence des victimes, que serait une mémoire partagée ?

Il s'agit de réintégrer dans la mémoire collective les événements fondateurs qui ne sont pas les nôtres, les récits et les héros de l'autre partie

Ya-t-il en France des rues Bourguiba ?

IV Le dissensus

L'idée de Ricœur est qu'il existe une division de la société avec laquelle il faut apprendre à vivre. Cependant sa gestion dépend du moment de l'histoire.

1) Notre condition historique fait qu'à certaine époque il est utile de jouer sur la mémoire pour préserver l'unité nationale C'est une question d'utilité non de vérité

Cf 'adage rapporté par Cicéron : « *Salus populi suprema lex esto* »

¹¹ Il faut distinguer l'idée que le crime ne paie pas et la réparation ou l'essai de restauration d'un état antérieur

¹² H Arendt vies politiques Gallimard 1974

¹³ Il est difficile aujourd'hui que Sarkozy tienne le discours de De Gaulle en 1967 à propos du peuple juif peuple d'élite sur de lui-même et dominateur » Il est vrai que son comportement à l'égard des palestiniens pose problème.

Dans *la mémoire, l'histoire, l'oubli* Ricoeurl donne l'exemple du décret en -403 avant JC . Les démocrates athéniens après l'horrible tyrannie des trente liée a la domination de Spartes décident : « *Le passé il n'est permis à personne d'en rappeler le souvenir contre personne* ¹⁴ » pour ôter à la haine son éternité = oubli commandé .

En général tout état commence par une prise violente de pouvoir. Pour préserver l'autorité de son fondement, celui-ci commence par organiser l'amnésie collective en ne célébrant que la grandeur de l'origine et en gommant la page noire de son installation.

C'est l'utilité de construire une mémoire pour la vie qu'on veut favoriser.

Ex La réaffirmation de l'unité nationale apparait en 1945 dans l'amnistie voulu par de Gaulle. Il a crée le souvenir écran du résistancialisme qui masque la fascination pour la collaboration qui apparaîtra avec le film *le chagrin et la pitié* ou dans l'affaire Papon

2) Tant que toutes les vérités ne sont pas mises au jour on a affaire, dit Ricœur, à un « **oubli de réserve** » « *l'oubli désigne alors le caractère inaperçu de la persévérance du souvenir, sa soustraction à la vigilance de la conscience* » p 570. Une mémoire invisible nous suit inaperçu à cause des souvenirs écrans.

Dans ce cas la réconciliation n'est pas complète ; il y a toujours possibilité du retour du refoulé. La mémoire officielle se prive d'une part des leçons d'histoire et d'autre part d'une mémoire réconciliée qui tolère les différends avec l'autre

3) Jamais on n'aboutira à une mémoire totalement partagée. Cela est lié au régime historique des mémoires qui sont en rivalité. Chaque époque connaît la cohabitation de mémoires différentes On peut imaginer au 19^e la cohabitation royaliste et républicaine. Cette tension ne nous parle plus car l'antagonisme s'est éteint.

Aujourd'hui on est en train de vivre avec la mondialisation, l'instauration de l'Europe, l'émigration du sud vers le nord, annoncent des conflits de mémoire liés à un avenir incertain. On ne sait pas comment ça va cristalliser. Le problème de la décolonisation nous a fait prendre conscience du problème du métissage. Cela ne peut que se généraliser.

4) Si l'on admet que la cité est divisée il faut éduquer les gens à vivre avec un **dissensus raisonnable**.

Le dissensus civique= les différends où l'on n'est même pas d'accord sur les termes et l'objet du désaccord. Pourtant il est possible de se faire confiance malgré ce désaccord. Il suffit que gens soient capables de tenir parole et qu'ils envisagent de vivre ensemble.

En effet les controverses ne peuvent être évitées mais le consensus est possible car on a affaire des gens de bonne volonté qui cherchent à éviter l'effet désastreux des malentendus lié à l'idéologie de chacun lorsque celui-ci cherche à intimider, flatter ou exclure l'autre . C'est un désaccord raisonnable parce qu'un consensus par recoupement des conceptions rivales peut s'élaborer dans une discussion raisonnable entre gens de bonne volonté.

En aucun cas il y a un tiers impartial pour juger du juste, donc pas de possibilité de faire retomber la faute sur des individus ou sur une communauté, pas de coupable émissaire Ce qui est d'une certaine façon insécurisant. La force d'une nation c'est la quantité de contradiction qu'elle est capable se supporter sans s'effondrer.

MONTESQUIEU Quand dans un état vous ne percevez le *bruit* d'aucun conflit, vous pouvez être sûr que la *liberté* n'y est pas.

¹⁴ Aristote constitution d'Athènes 33-39